



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE MAINTENANCE DES
GROUPES ELECTROGENES**

**DÉCISION N° DM-23-088
EN DATE DU 10 FEVRIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics ;

VU les propositions financière reçus des sociétés INEO, ING4U et SPIE pour assurer la maintenance des groupes électrogènes pour les sites de l'Hôtel de Ville, Cœur de Ville, et le centre de vacances « les Primevères » à Habère Poche (74) ;

CONSIDÉRANT que la société SPIE, dont le siège social est situé 1-3 place de la Berline 93238 Saint Denis cedex, a présenté l'offre la plus avantageuse;

D É C I D E

DE SIGNER un marché de maintenance des groupes électrogènes avec la société SPIE, représentée par Monsieur Christophe LUCA, dument habilité à signer le marché.

Le marché est passé pour une durée d'un an, et se décompose comme suit :

- Maintenance forfaitaire des groupes électrogènes pour les sites de l'Hôtel de Ville, de Cœur de Ville et le centre de vacances « les primevères » à Habère Poche, pour un montant de 16 482,64 € HT (19 779,17 € TTC)
- Prestations hors forfait pour un montant annuel maximal de 23 517,36 € HT (28 220,83 € TTC)
- Le montant maximum forfaitaire et hors forfait ne dépasseront pas 40 000 € HT (48 000 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230210-Imc1H10469H1-AR
Date de réception en Préfecture : 10/02/2023
Date de Publication : 10/02/2023